



## Premières tendances

Numéro 103 - Novembre 2011

# Allier

### recensement agricole 2010

- Ensemble des exploitations**
- 5 500 exploitations
  - 9 800 actifs permanents
  - 6 900 chefs d'exploitation et coexploitants
  - 7 400 UTA totales dont 7 000 UTA permanentes
- Moyennes et grandes exploitations**
- 3 600 exploitations
  - 7 200 actifs permanents
  - 4 900 chefs d'exploitation et coexploitants
  - 1 050 salariés permanents non familiaux
  - 6 300 UTA totales dont 6 000 UTA permanentes

## 9 800 emplois permanents avec un salariat développé pour la région

En 2010 dans l'Allier, 9 800 personnes participent régulièrement aux travaux des exploitations agricoles. Leur nombre a chuté de 27 % en dix ans, comme au niveau régional. Les trois-quarts des emplois sont concentrés dans les moyennes et grandes exploitations. A la tête des exploitations du département on compte 6 900 chefs ou coexploitants, 20 % de moins qu'en 2000. Ensemble, ils représentent l'équivalent de 5 400 personnes employées à temps plein (notion d'unité de travail annuel - UTA). Ils concentrent entre leurs mains 77 % du travail de l'exploitation, contre 72 % en 2000. Plus que dans les autres départements de la région, le reste de la famille s'est désolidarisé des travaux agricoles. Les autres actifs familiaux ne représentent, en effet, plus que 10 % de la force de travail permanente, contre 18 % il y a 10 ans.

exploitations a évolué. Ainsi, plus de 60 % des femmes sont aujourd'hui chefs d'exploitation ou coexploitantes, soit 14 points de plus qu'en 2000. En revanche elles sont nettement moins nombreuses parmi les autres actifs de la famille et leur représentativité est passée de 49 % à 32 % sur ces dix dernières années.

En compensation les salariés sont plus présents qu'ailleurs dans la région. Ils s'affirment encore plus qu'en 2000 en concentrant 13 % du potentiel de travail (11 % en 2000), soit quasiment deux fois la représentation régionale (7 %).

Le rajeunissement de la profession agricole, amorcé dans les années 90, s'est interrompu en raison principalement de la diminution du nombre d'installations. En 2010, l'âge moyen des dirigeants des exploitations de l'Allier est de 50 ans, deux ans de plus qu'en 2000. Les plus jeunes, de moins de 40 ans, ont vu leur part baisser de 28 à 20 % du total. Les classes les plus âgées, au-delà de 50 ans, forment le plus fort contingent de chefs (52 % contre 44 % en 2000). Le problème de la succession risque de se poser pour bon nombre d'entre eux. En effet, 67 % des exploitants de plus de 50 ans déclarent ne pas connaître de reprenneur pour leur exploitation. Ces cas étaient moins fréquents en 2000 (57 %).

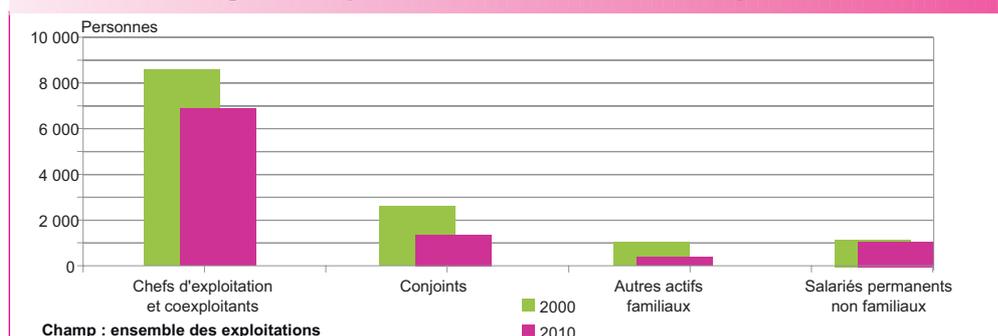
Le recours aux saisonniers reste anecdotique, moins de 270 UTA, un volume qui se réduit légèrement depuis 2000.

Le niveau de formation s'est relevé, notamment chez les plus jeunes. Les dirigeants de moins de 40 ans ayant suivi des études secondaires longues ou supérieures ont vu passer leur représentation de 38 à 70 % en dix ans. Dans l'enseignement agricole, ils sont 58 % à avoir suivi un cursus au moins secondaire contre 41 % en 2000.

En 2010, environ 2 900 femmes contribuent aux activités des fermes de l'Allier. Elles représentent trois actifs sur dix. La population active féminine s'est réduite d'un tiers depuis 2000, mais leur implication dans les

- Age des chefs**
- 20 % de 40 ans ou moins
  - 28 % de 40 à 49 ans
  - 32 % de 50 à 59 ans
  - 20 % de 60 ans et plus
- Formation**
- Niveau le plus élevé**
- 22 % aucune ou primaire
  - 43 % secondaire court
  - 35 % secondaire long et plus
- Niveau formation agricole**
- 34 % secondaire court
  - 24 % secondaire long et plus

### L'activité agricole repose essentiellement sur les épaules du chef



Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)



**L'Allier concentre 23 % de l'ensemble des exploitations auvergnates et contribue pour 31 % à la production brute standard régionale.**

**En 2010, une UTA met en valeur 66 ha de SAU, 20 ha de plus qu'en moyenne régionale et 12 ha de plus qu'en 2000.**

**78 % des terres sont en fermage, contre 70 % au niveau régional et 76 % au niveau national.**

**47 % de la SAU et 71 % de la STH n'ont reçu aucun traitement phytosanitaire et aucun engrais minéral.**

### Profession principale du chef

**74 % se déclarent exploitants agricoles**

**12 % retraités (pour moitié de l'agriculture)**

**6 % employés**

**28 % des chefs et premiers coexploitants sont doubles actifs**

### Outils de gestion

**47 % des exploitants utilisent internet (39 % en Auvergne) dont 92 % en haut débit**

**15 % utilisent un logiciel de comptabilité (12 % en Auvergne)**

**25 % utilisent un logiciel de gestion technique (19 % en Auvergne)**

Suivez l'actualité du recensement sur :  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
 et sur  
[www.draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr)

## Concentration des activités et gain de productivité

Les exploitations agricoles de l'Allier mettent en valeur 486 300 ha, soit 16 200 ha de moins qu'en 2000 (- 3,2 %). Cette diminution équivaut à 4,5 ha de terres agricoles en moins chaque jour depuis 2000. La SAU couvre 66 % du territoire départemental, le taux le plus élevé de la région (56 %). Cette occupation a reculé de 2 points en dix ans dans l'Allier comme en Auvergne.

Dans le même temps, le nombre d'exploitations a baissé d'un quart. C'est le plus fort recul enregistré dans la région. Sur les 5 500 exploitations en activité en 2010, 38 % dépassent le seuil des 100 ha, 11 points de plus qu'en 2000. En deçà de 100 ha, les pertes sont élevées, voisines de - 35 %. Seul le nombre des très grandes exploitations de plus de 200 ha est en forte augmentation. Conséquence de ces évolutions contrastées, la taille moyenne des exploitations atteint un record pour la région. Sur le département elle est de 88 ha, 20 ha de plus qu'en 2000 et 26 ha de plus qu'au niveau régional. Là encore, c'est la taille moyenne des plus grandes unités qui a le plus progressé. Ainsi, 10 % des unités les plus grandes occupent 30 % de la SAU départementale.

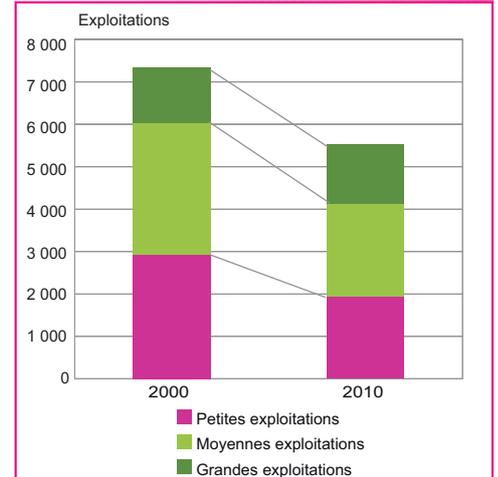
Aujourd'hui, 65 % des exploitations ont une dimension économique, mesurée par la production brute standard, supérieure à 25 000 euros et sont classées moyennes ou grandes, elles étaient 60 % en 2000. Le phénomène de concentration se poursuit à une allure plus vive que dans les autres départements de la région.

Les formes sociétaires se sont affirmées dans l'Allier qui enregistre la plus forte progression de la région pour les EARL (Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée) (+ 76 %). En contrepartie, le statut

d'exploitant individuel s'effondre (- 34 %). Singularité du département, les GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) sont en perte de vitesse (- 10 %).

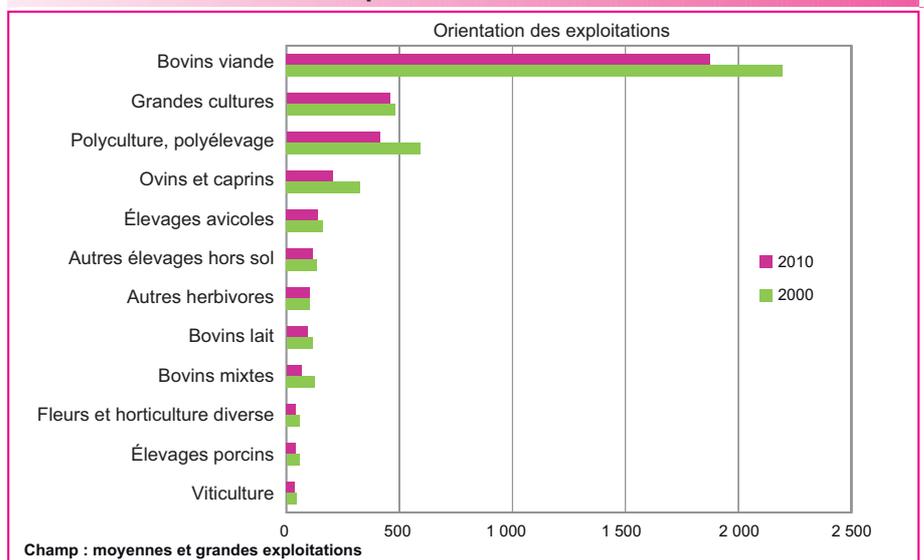
Dans l'Allier la productivité des exploitations s'est fortement améliorée. En 2010, une UTA met en valeur 66 ha contre 54 il y a dix ans. C'est le plus fort rendement et la progression la plus élevée de la région. En moyenne, la surface exploitée par actif à temps complet atteint seulement 46 ha en Auvergne. Le département de l'Allier, il est vrai est placé sur des activités peu consommatrices en temps de travail (grandes cultures : 1 UTA pour 90 ha ou bovins viande : 1 UTA pour 98 ha). Dans les moyennes et grandes exploitations la productivité est encore plus efficace avec, en moyenne, une UTA pour 73 ha.

### Seul le nombre de grandes exploitations progresse



Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)

### Une domination de la spécialisation bovins viande maintenue



Champ : moyennes et grandes exploitations  
 Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)

## Spécialisation accrue ... mais équilibre territorial

La spécialisation des exploitations de l'Allier s'est resserrée sur l'élevage "bovins viande". En part relative, le poids de cette orientation est passé de 38 % à 42 % en dix ans. Parmi les moyennes et grandes exploitations, elle atteint même 52 %, affirmant la prédominance du secteur sur l'agriculture du département. Loin derrière, le système "grandes cultures" arrive en deuxième position. Il est le seul du département à enregistrer une évolution positive du nombre d'exploitations mais cette progression est le fait des petites unités. Les moyennes et grandes exploitations accusent, elles, un léger retrait. Pour les ovins et caprins, la baisse entre 2000 et 2010 est générale (- 41 %) mais touche plus fortement les petits élevages. Les reculs les plus marqués concernent les orientations mixtes, en particulier les bovins lait et viande et les systèmes polycultures-polyélevages. La viticulture s'est largement restructurée et concentrée dans l'Allier, elle perd 46 % d'exploitations mais gagne des hectares (+ 7 %).

En une dizaine d'années, la spécialisation des exploitations a peu modifié l'assolement départemental. L'essentiel de la surface agricole reste voué à l'élevage avec 73 % de SAU en herbe. Les céréales se développent encore, en particulier le triticale et le maïs. Le blé, culture emblématique des plaines de Limagne, se maintient tout juste. Les oléagineux cèdent des surfaces mais les autres petites productions à forte valeur ajoutée comme la betterave industrielle en gagnent. Les élevages de l'Allier ont été profondément restructurés entre 2000 et 2010. La baisse des exploitations est, en règle générale, plus rapide que celle des effectifs d'animaux et mathématiquement la taille moyenne des troupeaux augmente. Le nombre d'exploita-

tions détenant des vaches laitières a été divisé par deux. C'est le plus fort recul observé dans la région (- 35 % en moyenne). L'effectif de vaches laitières a plutôt mieux résisté que dans les autres départements et la taille moyenne du troupeau est multipliée par deux (33 têtes). Mais l'Allier est d'abord le fief des vaches nourrices, charolaises pour la plupart. Leur nombre est proche de 200 000 têtes sans progression toutefois depuis 2000. Le troupeau moyen passe de 48 à 62 vaches. L'élevage ovin est le plus important de la région. Il accuse le plus fort recul depuis 2000 en nombre d'élevages comme en effectif. L'élevage caprin s'est aussi profondément restructuré avec une baisse notable des exploitations (- 61 %) mais une hausse des effectifs. La progression de l'élevage équin, chevaux de selle et de course, est non seulement stoppée mais elle recule nettement en 10 ans. La filière avicole est concentrée dans des poulaillers professionnels de plus en plus grands. Il en va de même pour l'élevage porcin où les ateliers détiennent en moyenne 420 porcs contre 120 en 2000.

C'est l'Allier qui, en Auvergne, présente la plus faible proportion d'exploitations ayant une activité complémentaire de valorisation (36 % contre 42 % en moyenne régionale). Les exploitations engagées dans une démarche de diversification ont les trois quarts du temps fait le choix de la qualité. Le département représente, à lui seul, 50 % des productions sous Label et 40 % des CCP\* dans les secteurs des viandes bovines, ovines, porcines et des volailles. Ces productions s'inscrivent le plus souvent dans des filières organisées d'où une faible part de ventes en circuits courts.

\* CCP : Certification de Conformité des Produits

### Agriculture bio

**L'Allier concentre 30 % des surfaces en bio de la région.**

- 184 exploitations converties en bio
- 12 000 ha de surface cultivés en bio
- 64 ha de surface moyenne pour les espaces cultivés en bio

### Activités de diversification

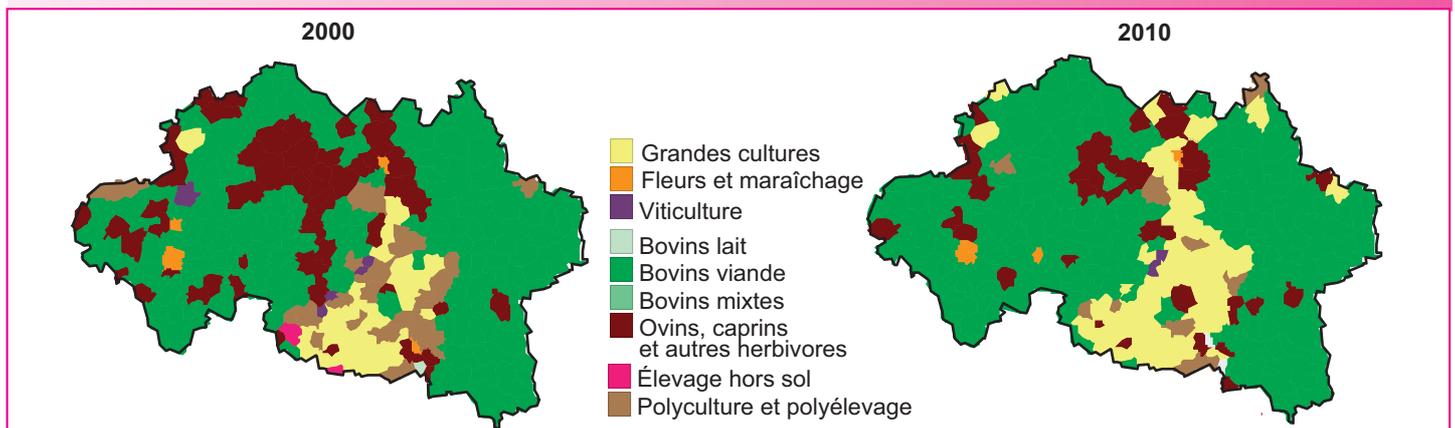
**Un peu moins de 400 exploitations ont des activités de diversification.**

- 30 % pour le travail à façon
- 28 % pour l'hébergement, la restauration et les activités de loisirs
- 19 % pour la transformation du lait

**54 % des vaches laitières sont détenues par des exploitations spécialisées "bovins lait" (45 % en 2000).**

**78 % des vaches nourrices sont détenues par des exploitations spécialisées "bovins viande" (75 % en 2000).**

## Orientation technico-économique dominante des exploitations par commune en 2010 et 2000



Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)

### Chiffres clés sur les exploitations aux recensements agricoles 2000 et 2010

	Allier				Auvergne	
	Ensemble des exploitations		dont moyennes et grandes exploitations		Ensemble des exploitations	dont moyennes et grandes exploitations
	2010	Evolution 2010/2000	2010	Evolution 2010/2000	2010	2010
Exploitations agricoles	5 500	- 24,7 %	3 600	-18,4 %	23 700	14 500
Chefs d'exploitation et coexploitants	6 900	- 19,4 %	4 900	- 11,5 %	29 500	20 200
Age moyen du chef d'exploitation	50	+ 2 ans	47	+ 3 ans	50	46
Salariés permanents non familiaux	1 100	- 4,1 %	1 050	- 2,8 %	2 700	2 500
Travail agricole (UTA totales)	7 400	- 21,3 %	6 300	- 19,0 %	31 900	25 900
SAU (superficie agricole utilisée) (hectares)	486 300	- 3,2 %	458 300	- 1,9 %	1 456 200	1 315 000
SAU moyenne (hectares)*	88	+ 20 ha	127	+ 21 ha	62	91
SFP (surfaces fourragères principales)	358 700	- 3,8 %	334 200	- 2,4 %	1 190 900	1 074 900
dont STH (superficie toujours en herbe)	236 900	- 5,9 %	216 300	- 4,0 %	898 600	818 100
Céréales	102 000	+ 7,6 %	99 200	+ 9,1 %	225 900	211 700
dont blé	47 100	- 0,1 %	45 800	+ 0,9 %	109 600	99 900
Oléagineux	18 300	- 18,6 %	17 900	- 18,5 %	28 800	27 500
dont colza	13 700	- 11,7 %	13 600	- 11,7 %	17 700	17 200
Vignes	650	- 6,5 %	640	+ 1,1 %	1 200	1 000
Total bovins (têtes)	545 500	- 2,5 %	531 600	+ 3,4 %	1 618 700	1 529 900
dont vaches nourrices (têtes)	198 300	- 0,7 %	193 100	+ 0,3 %	477 700	441 100
dont vaches laitières (têtes)	10 700	- 11,6 %	10 600	- 9,9 %	235 200	232 100
Total ovins (têtes)	188 900	- 39,2 %	160 200	- 37,3 %	516 600	433 600
dont brebis nourrices (têtes)	140 800	- 38,9 %	118 300	- 36,9 %	381 600	317 200
Caprins (têtes)	11 500	+ 5,0 %	10 500	+ 13,0 %	34 300	30 600
Equins (têtes)	6 500	- 8,0 %	4 600	+ 3,8 %	22 100	14 200
Porcins (têtes)	93 000	- 9,9 %	92 600	- 9,8 %	257 600	256 200
Poulets de chair et coqs (têtes)	1 812 300	+ 16,0 %	1 809 700	+ 16,4 %	3 845 900	3 837 200

\* Superficie moyenne y compris exploitations sans SAU

Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)

### Définitions

■ L'**exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.

- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)

- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le

calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ La notion "**moyennes et grandes exploitations**" est voisine de celle "**d'exploitations professionnelles**" définie lors du recensement agricole 2000.



## Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

Site de Marmihat 16B rue Aimé Rudel BP 45 63370 LEMPDES Tél. : 04 73 42 15 22 - Fax : 04 73 42 16 76

■ Directeur de la publication : Claudine Lebon

■ Composition : Chantal Collange

■ Dépôt légal : à parution

■ Rédacteur en chef : Dominique Boilon

■ Impression : SSP Toulouse

■ ISSN : 0998.4186 ■ © Agreste 2011

recensement  
agricole  
2010